



Le président de la CFE-CGC se veut disponible pour tous les territoires.

PHOTOFC

Il est à la fois prudent et critique sur les projets travail du gouvernement.

MARSEILLE

Un an jour pour jour, ce vendredi, que François Hommeril a pris la tête de la CFE-CGC. Le président du syndicat -dit réformateur- représentant les cadres, techniciens et agents de maîtrise était de passage à Marseille, non pas pour un bilan de la première année de son mandat mais pour évoquer les dossiers chauds que le nouveau gouvernement entend mettre en place.

« Le président vient à la rencontre des territoires et les militants de l'ensemble des régions », note Daniel Petrucci, président de la CFE-CGC Paca. Mais Hommeril, originaire de Rouen, ne débarque pas en terre inconnue puisqu'il a travaillé « pendant 8 ans » à Gardanne à l'actuelle usine d'Altéo.

La CFE-CGC, qui se targue d'être « l'organisation syndicale dont la représentativité a le plus augmenté » (+ 1,24%), souffle le chaud et le froid avec les propositions d'Emmanuel Macron, qui a reçu les syndicats le 23 mai dernier. « Il y a un caractère positif d'écoute dont on a pu bénéficier », resitue François Hommeril qui attend la suite pour juger. Le président de la CFE-CGC devait rencontrer vendredi soir la ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

Ils ont certainement dû s'entretenir sur les desseins gouvernementaux de revoir le code du tra-

La CFE-CGC se pose sur un fil d'équilibriste

vail par ordonnance. Si le syndicat ne dit rien sur les ordonnances, il dénonce en revanche « le principe totalement fantasmé qui consiste à dire que s'il y a du chômage c'est parce que le code du travail n'est pas adapté ». François Hommeril redoute que la nouvelle loi « dérègle les petites et moyennes entreprises et aille plus loin que la loi El Khomri en déréglant les salaires, le temps de travail vers du moins disant social ». Et de s'étonner sur le fait qu'on puisse « déroger à des normes sociales mais jamais environnementales ou fiscales ».

« L'imposture de la fusion des instances du personnel »

Point d'achoppement majeur avec le gouvernement, « l'imposture de la fusion des trois instances du personnel (DP, CE et CHSCT) ». « Cela n'a aucune plus value économique, moins d'heure de délégation syndicale cela veut dire que la défense des salariés sera moins efficace », juge Daniel Petrucci. La CFE-CGC avance une piste, « la création d'une autre instance avec un mode de gouvernance où les salariés seraient associés aux orientations stratégiques ».

Quant au frein à l'embauche, les syndicats ne croient pas à la théorie présidentielle de « la peur de devoir licencier ». « Les vrais freins sont la mobilité géographique et la mobilité des compétences », estime François Hommeril.

Il y a plus d'un an, la CFE-CGC s'était positionnée tardivement contre la loi Travail sans défilé dans la rue. En cas de nouveau projet gouvernemental contesté, le syndicat ne changera pas de tactique. « La mesure est de mise, les manifestations ont montré leur inutilité et rencontrent des impopularités », conclut François Hommeril.

Florent de Corbier
fdecorbier@lamarseillaise.fr